

VOS SORTIES CINÉ AVEC KinéGROUPES

KINEPOLIS SERVON

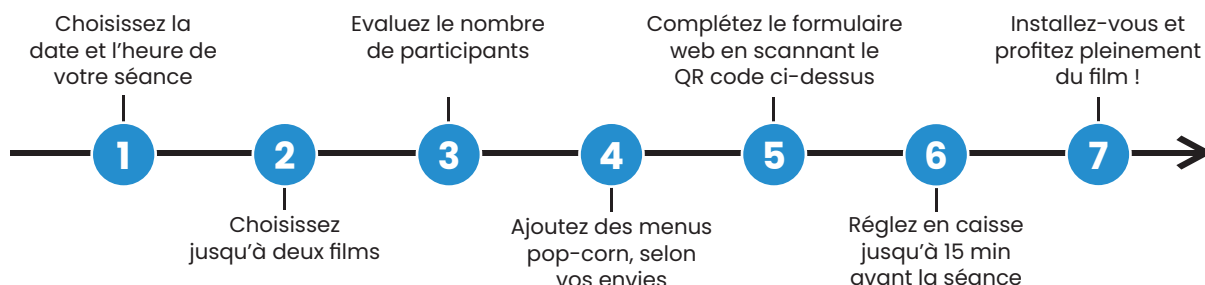
NOUVEAUTÉ

Scannez ce
QR code pour
réserver votre
sortie cinéma
via le nouveau
formulaire web

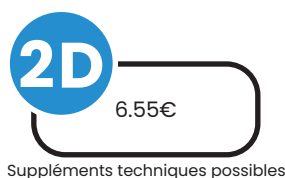


La réservation sur internet sera obligatoire
à partir du 01/01/2026

COMMENT ORGANISER VOTRE SORTIE EN GROUPE ?



QUELS SONT LES TARIFS KinéGROUPES (TTC/PERS) ?



ACCOMPAGNATEURS

- Une place accompagnateur à 1€ (hors majoration 3D) pour 8 places achetées. Ce tarif est calculé sur le nombre total de participants. Le chauffeur de bus est considéré comme accompagnateur.
- Pour les films en 3D, un supplément de 1€/place (+ 1€ pour l'achat des lunettes 3D) est appliqué aux accompagnateurs bénéficiant d'une place à 1€.

QUELLES SONT LES CONDITIONS & MODALITÉS D'APPLICATION ?

- Tout bon de commande incomplet sera refusé,
- Ce tarif s'applique aux groupes composés de 10 personnes minimum,
- Votre groupe peut se répartir au maximum sur 2 films,
- Votre bon de commande, obligatoire pour valider votre réservation, doit être parvenu à Kinopolis par mail au plus tard 48h avant la séance choisie,
- Une fois votre commande enregistrée et contre votre paiement, vous pouvez retirer votre billetterie jusqu'à 1/4h avant votre séance, en cas de non retrait de la billetterie dans le 1/4h précédent le début de la séance, Kinopolis se réserve le droit d'annuler les places,
- Tout ticket commandé devra être payé sur place le jour du retrait de la billetterie (sauf mandat administratif et Chorus),
- Tout menu en salle devra être payé sur place le jour du retrait,
- En cas d'annulation de votre réservation le jour de l'événement, une facture de 10€TTC vous sera envoyée pour dédommagement des frais administratifs,
- En cas de présentation spontanée sans réservation écrite, le tarif groupes ne pourra pas être appliqué,
- La billetterie n'est ni reprise, ni échangée, ni remboursée,
- En cas d'arrivée du groupe après le début de la séance, Kinopolis se réserve le droit d'interdire l'accès aux salles de cinéma pour ne pas perturber le bon déroulement de la projection,
- La validation du bon de commande entraîne l'acceptation du règlement intérieur du cinéma,
- Un justificatif pourra être demandé pour contrôler l'âge des spectateurs,
- Si le film choisi comporte une interdiction aux mineurs -12 ans ou -16 ans, Kinopolis ou toute autre instance se réserve le droit de vérifier l'âge des spectateurs avant leur entrée en salle. Le client, s'il a choisi un film avec interdiction, doit s'assurer que les spectateurs composant son groupe ont l'âge requis et disposent de leur pièce d'identité pour l'attester.

Service commercial

03 82 54 88 09 - commercial.servon@kinopolis.com

KINEPOLIS SERVON : bureaux situés à KINEPOLIS THIONVILLE
50 route d'Arlon - 57100 Thionville

www.kinopolis.biz

V 12/11/25

